

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

**BREVET D'INVENTION.**

Gr. 10. — Cl. 5.

N° 921.292

**Perfectionnements aux dispositifs de commande des freins et changements de vitesses pour cycles.**

M. GEORGES NAVET résidant en France (Seine).

Demandé le 5 février 1946, à 14<sup>h</sup> 35<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 10 janvier 1947. — Publié le 2 mai 1947.

5 D'ordinaire, la poignée de commande de frein et la manette de commandé du changement de vitesse, sont distinctes et situés le plus souvent assez loin l'une de l'autre, de sorte que la manœuvre de ces organes nécessite un déplacement de la main souvent gênant.

10 D'autre part, on a coutumé de situer la manette de commande du changement de vitesse sur le cadre de sorte que sa manœuvre exige de lâcher le guidon, ce qui n'est pas sans présenter des inconvénients pour les débutants, les cyclistes dont les cycles sont chargés à l'avant, les coureurs cyclistes lorsqu'ils 15 donnent leur plein effort ou se trouvent en groupe compact ainsi que dans un cyclo-cross sur mauvais terrains, lorsque le coureur doit tenir son guidon à deux mains.

20 La présente invention a pour but d'obvier à ces inconvénients et vise un nouveau dispositif de commande combinant, en un seul ensemble compact, la commande du frein et celle du ou des câbles du changement de vitesse.

25 Selon l'invention, le support ou « cocotte » fixé au guidon, forme, de part et d'autre de son plan médian, deux chapes jumelées dans lesquelles s'articulent respectivement la poi-

gnée de frein et la manette de commande du changement de vitesse tandis que, vers l'avant, 30 le support présente au moins deux butées pour l'appui des gaines des transmissions souples et le guidage des câbles les traversant.

Dans une forme d'exécution particulièrement simple, applicable au cas des changements de vitesse à dérailleur commandés par un seul câble, les câbles des transmissions sont situés parallèlement à même hauteur du support, tandis que la poignée de frein et la manette à dérailleur sont articulées autour du 40 même axe.

Selon une autre caractéristique de l'invention, les butées d'appui des gaines forment des bossages saillants vers l'avant, de façon que la partie du support sur laquelle les doigts 45 prennent généralement appui soit un peu en retrait, ce qui évite au cycliste de faire effort sur la gaine et d'amorcer ainsi une rupture du câble.

Dans le cas des changements de vitesse à 50 deux câbles de commande, le support présente, dans le plan desdits câbles, deux bossages superposés formant butées des gaines.

Le dessin annexé montre, uniquement à titre d'exemple, deux formes d'exécution de 55 l'invention :

Fig. 1 vue en élévation d'un support combiné applicable au cas d'un dérailleur à un seul câble;

Fig. 2 et 3 vue du dessous et de profil du même;

Fig. 4 vue de détail d'un support spécial pour dérailleur à deux câbles.

Le support ou « cocotte » *a* est fixé au guidon *b* à la façon connue par cale *c*.

Vers l'arrière il forme (fig. 2), de part et d'autre de son plan médian, deux chapes en U respectivement *d* et *e*, jumelées côte à côte avec une paroi commune médiane *f* et deux flasques latéraux *g* et *h*. Une vis *i* sert d'axe d'articulation à la fois à la poignée de frein *j* et à la manette *l* de commande du dérailleur.

Le « dur » nécessaire pour cette dernière commande (en raison du ressort de rappel du dérailleur) est donné par une rondelle *m* interposée dans la chape *e* et par le serrage d'une vis *n*.

Vers l'avant, le support *a* présente deux bossages jumelés *o*, *p* (fig. 3) servant de butées aux gaines *q* et *r* des transmissions souples respectivement du frein et du dérailleur dont les câbles *s*, *t* viennent s'attacher par chapes *u*, *v* à la poignée *j* et à la manette *l*.

Les bossages *o*, *p* laissent en retrait la partie droite *w* sur laquelle les coureurs ont l'habitude de crisper leurs doigts, de sorte qu'ils ne peuvent atteindre la gaine (*q* ou *r*) et provoquer la rupture du câble.

Dans le cas d'un dérailleur à deux câbles *t*<sub>1</sub>, *t*<sub>2</sub> de commande (fig. 4), la poulie *x* sur laquelle ils s'attèlent est logée dans la chape *e* et le support présente deux bossages superposés *p*<sub>1</sub>, *p*<sub>2</sub> sur lesquels viennent buter les gaines *r*<sub>1</sub>, *r*<sub>2</sub>.

L'invention peut trouver son application aux motocycles pour grouper en un même ensemble la commande de frein et celle de la manette des gaz. Elle ne saurait, du reste, être arbitrairement limitée aux seuls exemples d'exécution décrits et représentés, toutes mo-

difications pouvant y être apportées selon les cas et applications, sans sortir du cadre du présent brevet.

#### RÉSUMÉ.

L'invention a pour objet un dispositif de commande combinant, en un seul ensemble compact, la commande du frein et celle du ou des câbles du changement de vitesse, et dans lequel le support ou « cocotte » fixé au guidon, forme, de part et d'autre de son plan médian, deux chapes jumelées dans lesquelles s'articulent respectivement la poignée de frein et la manette de commande du changement de vitesse, tandis que, vers l'avant, le support présente au moins deux butées pour l'appui des gaines des transmissions souples et le guidage des câbles les traversant.

L'invention peut, en outre, comporter les points suivants, considérés dans leur ensemble ou séparément :

1° Dans une forme d'exécution particulièrement simple applicable au cas des changements de vitesse à dérailleur commandés par un seul câble, les câbles des transmissions sont situés parallèlement à même hauteur du support, tandis que la poignée de frein et la manette de dérailleur sont articulées autour du même axe;

2° Les butées d'appui des gaines forment des bossages saillants vers l'avant de façon que la partie du support sur laquelle les doigts prennent généralement appui soit un peu en retrait, ce qui évite au cycliste de faire effort sur la gaine et d'amorcer ainsi une rupture du câble;

3° Dans le cas des changements de vitesse à deux câbles de commande, le support présente, dans le plan desdits câbles, deux bossages superposés formant butées des gaines.

GEORGES NAVET.

Par procuration :

Tony DURAND.

Fig.1

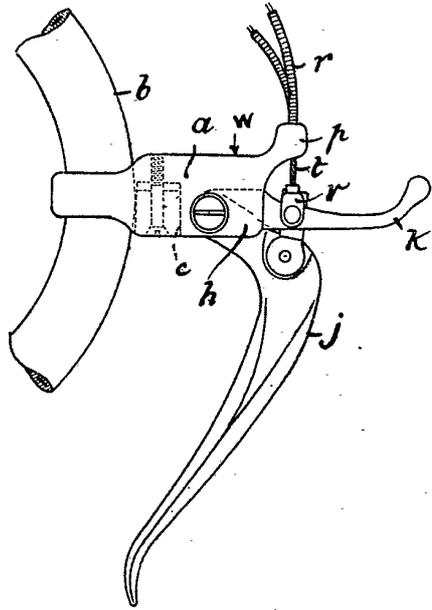


Fig.3

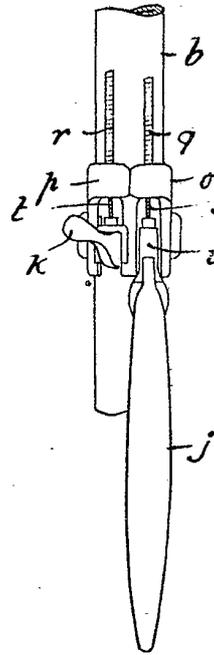


Fig.2

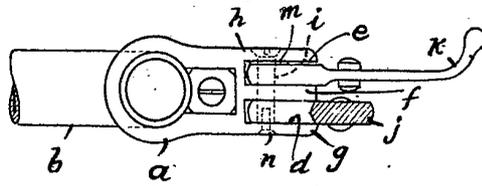


Fig.4

